

CHAPITRE 5

RÉPONDRE À LA NOUVELLE DEMANDE D'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

RÉSUMÉ

L'enseignement tertiaire accueille un nombre grandissant de jeunes et de plus en plus d'adultes. Cet accroissement des effectifs au niveau des premières années d'enseignement tertiaire est dans une large mesure induit par la demande : en effet, des personnes d'horizons plus divers souhaitent atteindre un niveau de formation plus élevé tandis que les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires ou d'autres qualifications donnant accès à l'enseignement tertiaire sont de plus en plus nombreux. Avec de nouvelles catégories d'étudiants apparaissent des intérêts et des besoins nouveaux qui obligent les systèmes d'enseignement tertiaire à diversifier leurs structures, leurs programmes et leurs méthodes. On examinera dans ce chapitre l'origine de la nouvelle demande, comment les systèmes et les établissements y répondent et dans quelle mesure ceux-ci sont à même de proposer des formations adéquates qui seront menées à leur terme.

On constate que la demande ne cesse de croître non seulement dans les pays où l'enseignement tertiaire s'est développé depuis assez peu de temps, mais aussi dans ceux où cette demande est plus ancienne. Cependant, la nouvelle demande émane d'un plus large éventail de groupes d'âge ; en Allemagne, au Danemark, aux États-Unis, en Finlande et en Norvège, les taux de fréquentation sont supérieurs à 10 pour cent, même parmi les personnes qui ont près de la trentaine. Les étudiants accédant à l'enseignement tertiaire ont donc des antécédents très divers. Ils y arrivent après avoir obtenu un diplôme d'enseignement secondaire de deuxième cycle, général ou professionnel, souvent avec une expérience de l'enseignement post-obligatoire ou tertiaire et, parfois, après avoir fait valider les connaissances acquises en dehors des établissements d'enseignement. La diversité des parcours antérieurs des étudiants accentue celle de leurs intérêts et de leurs besoins.

Les étudiants sont plus nombreux à être issus de milieux relativement défavorisés, bien que leur proportion dans les effectifs totaux ne semble pas avoir augmenté sensiblement. En revanche, la progression des effectifs féminins, qui sont à présent majoritaires dans la plupart des pays, est un changement plus frappant.

Avec l'évolution de la demande, l'enseignement tertiaire est en train de changer de nature et les caractéristiques des étudiants ne sont plus les mêmes. Trois aspects méritent en particulier d'être notés :

- l'élargissement du choix de filières professionnelles grâce à l'apparition de nouveaux programmes d'enseignement "non universitaire" ou aux réformes des programmes d'études existants ;
- la mise en place par les établissements d'autres filières, surtout dans les pays où les étudiants étaient auparavant préorientés dans le cadre de systèmes très compartimentés ;
- la diversification des filières grâce aux choix opérés par les étudiants eux-mêmes.

Face à ces mutations, il est important que les établissements d'enseignement tertiaire réduisent la fréquence des voies sans issue et des abandons en cours d'études. S'il est vrai que l'abandon des études est un problème très préoccupant pour de nombreux pays, il est difficile d'évaluer combien d'étudiants quittent l'enseignement tertiaire pour des raisons négatives, combien n'ont jamais eu l'intention d'achever un cycle d'études sanctionné par un diplôme et combien suivent jusqu'au bout des formations tertiaires autres que celles dans lesquelles ils s'étaient inscrits au départ.

Il incombe donc aux pouvoirs publics d'encourager la mise en place de filières variées et souples dont les objectifs et les finalités soient clairement définis et de ménager entre elles des passerelles explicites. Les étudiants doivent pouvoir trouver des formations adaptées à leurs aptitudes, leurs intérêts et leurs besoins. Cette plus grande flexibilité doit être contrebalancée par des services efficaces d'orientation et d'information et par des programmes bien structurés afin d'éviter une dispersion des efforts.

5.1 INTRODUCTION

L'enseignement tertiaire s'adressait auparavant à une élite de jeunes au sortir de leurs études secondaires. Aujourd'hui, il offre des possibilités de formation à une fraction beaucoup plus large de la population jeune et adulte. La figure 5.1 montre que, dans un certain nombre de pays, les établissements d'enseignement tertiaire accueillent maintenant entre un quart et un tiers des moins de 20 ans et des jeunes adultes et, dans certains cas, plus de 10 pour cent des adultes approchant la trentaine. Cette expansion des effectifs est essentiellement imputable à la demande car, en raison des mutations économiques et sociales que connaissent tous les pays de l'OCDE, un plus grand nombre de personnes venues d'horizons plus divers souhaitent poursuivre leurs études au-delà de l'enseignement secondaire. L'enjeu pour les systèmes d'enseignement tertiaire consiste non seulement à répondre à la demande en augmentant le nombre de places offertes, mais aussi à adapter les programmes ainsi que les modes d'enseignement et d'apprentissage pour tenir compte de la plus grande diversité des besoins des étudiants, tout en répondant aux impératifs économiques et sociaux.

Le propos de ce dernier chapitre est d'analyser la structure de la demande, d'examiner comment les systèmes y font face et comment ils parviennent à s'adapter aux besoins et intérêts nouveaux. Axé sur les premières années de l'enseignement tertiaire (voir encadré 5A), ce chapitre vise plus particulièrement à répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle proportion la demande a-t-elle augmenté ?
- Quelles sont les voies d'accès à l'enseignement tertiaire ?
- Quel est le profil des nouveaux étudiants ?
- Quels types de filières leur sont proposés ?
- Combien de nouveaux étudiants ne parviennent pas au terme du premier cycle d'enseignement tertiaire et comment éviter les sorties sans diplôme ?

Autant de questions qui, pour les décideurs, constituent une véritable gageure. Un système qui s'adresse à un groupe d'étudiants de plus en plus hétérogène doit s'attacher non seulement à diversifier les enseignements proposés, mais aussi à offrir concrètement aux étudiants un éventail d'options susceptibles de correspondre à leurs besoins. Toutefois, la diversité et le choix ne sont pas sans limites. Les étudiants ont besoin d'aide pour acquérir un ensemble

complexe de connaissances approfondies, ainsi que des compétences et savoir-faire de haut niveau. Pour cela, ils ne peuvent se contenter de choisir parmi un large éventail de disciplines non différenciées. Le rôle essentiel des établissements est d'organiser l'apprentissage selon des modes qui reflètent le savoir dans toute sa complexité, les utilisations qui en sont faites et les interactions entre ses divers éléments. La question est de savoir comment garantir diversité et choix tout en veillant à ce que, par leur conception et leur cohérence, les programmes soient efficaces et efficaces.

Les décideurs doivent aussi prendre en considération les besoins de l'économie et de la société en même temps que les exigences individuelles. *L'Étude de l'OCDE sur l'emploi* (1994) a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la flexibilité de la population pour favoriser la croissance économique et l'emploi. Cet impératif de flexibilité peut être en partie satisfait par la mise en oeuvre progressive d'une stratégie d'apprentissage tout au long de la vie, comme l'ont recommandé les ministres de l'Éducation des pays de l'OCDE (voir OCDE, 1996a). Toutefois, les pouvoirs publics ne peuvent espérer promouvoir des stratégies de ce genre en ayant

Encadré 5A

QU'ENTEND-ON PAR PREMIÈRES ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE ?

L'enseignement tertiaire désigne un niveau d'études, au sens large, assuré par des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi d'autres types d'établissement, des entreprises et dans d'autres contextes non institutionnels.

C'est néanmoins principalement dans un cadre institutionnel – universités et autres établissements d'enseignement supérieur et post-secondaire, publics ou privés – que l'enseignement tertiaire est dispensé.

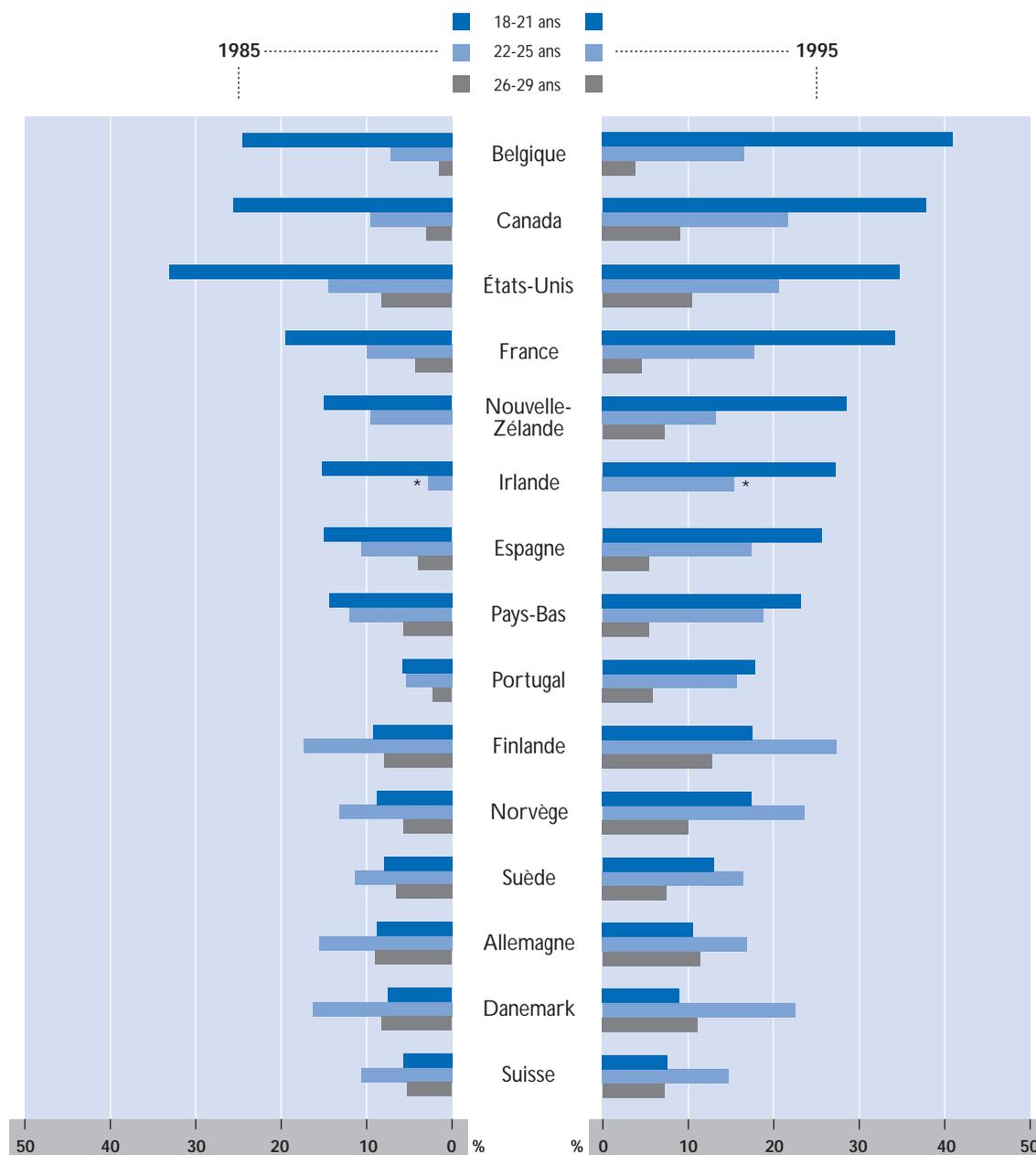
Les *premières années de l'enseignement tertiaire*, thème du présent chapitre, désignent la période d'études (généralement de trois à cinq ans) qu'il faut suivre pour obtenir un premier diplôme reconnu sur le marché du travail. Cette définition n'englobe pas l'éducation des adultes sous ses multiples formes, ni les cursus qui sont essentiellement sanctionnés par des titres inférieurs à un diplôme.

Une certaine imprécision est inévitable dans ce domaine étant donné la diversité des structures mises en place dans les pays Membres et les choix faits par les étudiants eux-mêmes (voir OCDE, 1997b).

Figure 5.1

Évolution des taux de fréquentation de l'enseignement tertiaire par groupe d'âge

Pourcentage de la population de trois groupes d'âge suivant un enseignement tertiaire, public ou privé, en 1985 et 1995



* Les données se rapportent aux 22-29 ans.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation. Données et notes de la Figure 5.1 : page 112.

Les jeunes sont plus nombreux que par le passé à suivre des études tertiaires ; parmi eux, on trouve non seulement des adolescents, mais dans bien des cas, beaucoup de personnes ayant entre 20 et 30 ans.

Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction du taux net de fréquentation des 18-21 ans en 1995.

directement la mainmise sur l'enseignement tertiaire. Il faut au contraire donner aux établissements les moyens de s'autogérer et d'instaurer de nouveaux partenariats avec les employeurs et d'autres acteurs pour répondre aux impératifs économiques et sociaux. Il est indispensable, dans ces nouveaux partenariats, de ne plus considérer les diplômés comme des personnes munies d'un bagage homogène et de ne plus avoir une vue étroite des acquis attestés par un premier diplôme. Mais il ne faut pas pour autant renoncer à l'application de normes ou au contrôle de la qualité. Ce qu'il faut plutôt, c'est définir soigneusement le contenu de chaque programme, parmi le large éventail de formations proposées, les normes à respecter et les qualifications sur lesquelles l'enseignement doit déboucher. Il faut veiller à ce que les caractéristiques des programmes soient transparentes, notamment pour les employeurs, et à ce que les étudiants puissent passer plus facilement d'un programme à un autre.

5.2 LA PROGRESSION DE LA DEMANDE

La nouvelle demande d'enseignement tertiaire a des origines diverses. Aspirations plus ambitieuses, évolution des modalités de travail et des profils de carrière, accroissement des revenus et de la richesse sont autant de facteurs qui font qu'un nombre croissant d'individus s'attendent à poursuivre leurs études après la scolarité obligatoire et y voient même une nécessité. Parallèlement, assurer un meilleur niveau d'instruction à la population est généralement considéré comme un investissement important pour la collectivité et l'économie (voir chapitre 2).

Il est impossible de mesurer avec précision la demande d'enseignement tertiaire dans les pays où la fréquentation à ce niveau dépend pour l'essentiel du nombre de places décidé par les pouvoirs publics. Toutefois, le taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire donne une idée approximative de la demande, dans la mesure où le nombre de personnes qui souhaitent entreprendre ce type d'études influent sur l'offre de places. Une autre mesure indirecte de la demande est le taux d'obtention des diplômes d'études secondaires qui donnent accès à l'enseignement tertiaire.

La figure 5.1 montre que la demande continue de progresser non seulement dans les pays où l'expansion rapide des effectifs est un phénomène relativement récent, comme en France, en Portugal et en Norvège, mais aussi dans ceux qui

connaissent depuis plus longtemps une forte scolarisation au niveau tertiaire, comme le Canada et les États-Unis. Toutefois, la tranche d'âge dans laquelle les taux de scolarisation connaissent la plus forte hausse varie d'un pays à l'autre. En France, par exemple, le groupe d'âge 18-21 ans est celui où la croissance a été la plus forte entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90 : le taux de scolarisation dans ce groupe d'âge est passé d'un cinquième à un tiers du total. Aux États-Unis, en revanche, un tiers des 18-21 ans fréquentaient déjà l'enseignement tertiaire en 1985, et l'accroissement de la demande est plutôt imputable aux jeunes de 25 ans environ. Dans certains pays, le taux de fréquentation plus élevé des personnes plus âgées reflète l'allongement de la durée des études, mais peut également témoigner d'une alternance plus fréquente entre études et activité professionnelle, ou d'une augmentation des formations combinées ou complémentaires. Tous ces facteurs accentuent la diversité de la demande à laquelle l'enseignement tertiaire doit répondre.

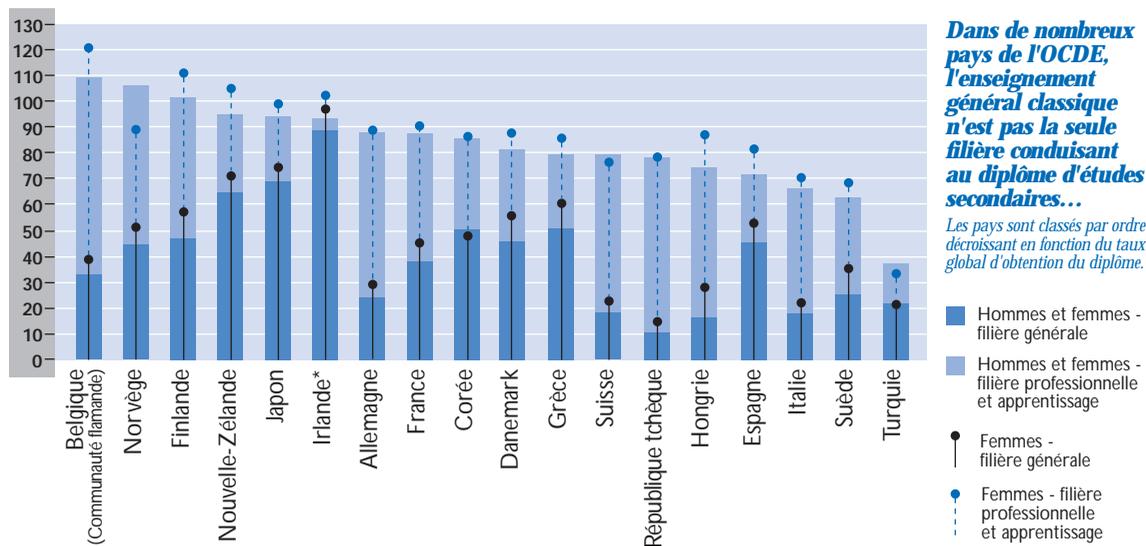
Depuis 1980, la proportion de jeunes qui achèvent leurs études secondaires et remplissent donc les conditions nécessaires (dans la plupart des cas) pour accéder à l'enseignement tertiaire, s'est accrue dans tous les pays (voir OCDE, 1996b, p.15). En 1995, la proportion d'élèves ayant achevé le deuxième cycle du secondaire dépassait 90 pour cent en Belgique (Communauté flamande), en Finlande, en Irlande, au Japon, en Norvège et en Nouvelle-Zélande (voir plus loin la figure 5.2).

Cette progression des taux de réussite en fin d'études secondaires de deuxième cycle a tendance à se traduire par une plus forte scolarisation dans l'enseignement tertiaire indépendamment des mesures adoptées en faveur de ce secteur. Dès lors qu'un succès de cette ampleur intervient à la fin du secondaire, il est difficile de résister à la demande d'enseignement tertiaire qui en résulte – surtout dans les pays qui offrent expressément aux diplômés de l'enseignement secondaire de deuxième cycle le droit de poursuivre leurs études. Dans des pays comme l'Australie, le Danemark, la France et l'Irlande, les politiques visant à accroître la proportion d'élèves qui vont au bout de leurs études secondaires ont non seulement atteint leur objectif, mais entraîné automatiquement une progression des effectifs accédant aux études tertiaires.

Toutefois, il ne faut pas tenir pour acquis que le taux d'achèvement des études secondaires va continuer de progresser régulièrement. Aux États-Unis, par exemple, il paraît s'être stabilisé

Figure 5.2a Filières débouchant sur un diplôme de fin d'études secondaires

Proportion de diplômés de fin d'études secondaires dans la population ayant l'âge théorique d'obtention du diplôme, selon la filière et le sexe, 1995



* Le 2^e cycle de l'enseignement secondaire « général » comporte plusieurs éléments professionnels importants.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Données de la Figure 5.2a : page 112.

ou être tombé à moins de 80 pour cent. Or la demande d'enseignement tertiaire n'en diminue pas pour autant de façon automatique. Si, aux États-Unis, la proportion de diplômés de l'enseignement secondaire public est, selon les estimations, tombée de 73 pour cent en 1986 à 70 pour cent en 1994, la proportion de ceux qui ont poursuivi leurs études dans le tertiaire a fortement augmenté, passant de 43 à 57 pour cent (Mortenson, 1996)¹.

En France, le nombre d'élèves obtenant le baccalauréat a considérablement augmenté jusqu'en 1995 (il a doublé en dix ans), mais devrait rester au niveau actuel, soit environ 60 pour cent de la cohorte, jusqu'en 2005. Si certains jeunes Français non titulaires de ce diplôme du second degré poursuivent d'autres types d'études conduisant à un diplôme professionnel, on estime à 20 pour cent de la cohorte la proportion d'élèves qui se présentent au baccalauréat, mais ne sont pas reçus. Les exemples de la France et des États-Unis illustrent ainsi une polarisation généralisée et inquiétante entre les jeunes, de plus en plus nombreux, qui poursuivent des études tertiaires et ceux qui échouent dans le secondaire et dont le nombre n'est pas négligeable (voir aussi chapitre 4).

5.3 LES VOIES D'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

L'accroissement du nombre de jeunes qui obtiennent un diplôme d'enseignement secondaire de deuxième cycle, général ou professionnel, n'explique qu'en partie l'expansion de la demande d'enseignement tertiaire. L'expérience de l'enseignement post-obligatoire ou tertiaire constitue aussi une voie d'accès de plus en plus souvent utilisée par les jeunes et les adultes. Parmi les nouveaux étudiants, on trouve de plus en plus souvent des adultes sortis depuis longtemps de l'enseignement secondaire, dont beaucoup empruntent ces "autres" voies pour accéder à l'enseignement tertiaire.

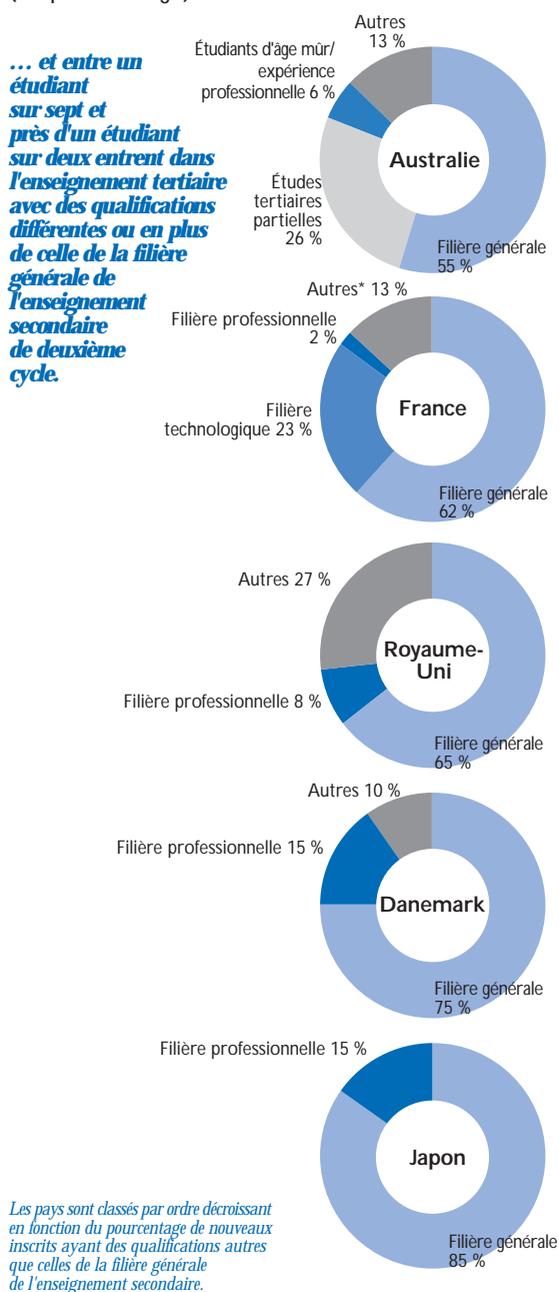
Il ressort de la figure 5.2a que, dans certains pays, parmi les personnes qui terminent le deuxième cycle du secondaire, une forte proportion passe par des filières professionnelles et par l'apprentissage. C'est en partie ce que reflètent les parcours

1. Les taux estimés d'achèvement des études secondaires sont établis à partir du pourcentage d'élèves des établissements publics du second degré qui obtiennent un diplôme ; les taux estimés de scolarisation dans l'enseignement tertiaire englobent les diplômés des établissements d'enseignement secondaire, tant publics que privés.

Figure 5.2b

Voies d'accès à l'enseignement tertiaire

Antécédents des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, dans certains pays et pour diverses années (en pourcentage)



* « Autres » comprend les élèves munis d'un baccalauréat et qui ont changé d'orientation, ainsi que les étudiants ayant suivi des études tertiaires partielles.

Données, notes et sources de la Figure 5.2b : page 113.

antérieurs des étudiants qui arrivent dans le tertiaire. Toutefois, comme le montre la figure 5.2b, les étudiants peuvent y accéder après avoir déjà entrepris des études tertiaires ou encore après avoir suivi une formation de reconversion, obtenu une qualification professionnelle ou exercé une activité professionnelle.

Au Danemark, par exemple, un quart environ des nouveaux étudiants du tertiaire sont issus de l'enseignement secondaire professionnel de deuxième cycle ou ont emprunté des voies d'accès inhabituelles. En France, près d'un sixième des effectifs inscrits en première année sont titulaires de diplômes autres que le baccalauréat général ou technologique ; une forte proportion de ces étudiants ont changé de filière dans le tertiaire, arrivant de première année avec un bagage supplémentaire. En Australie, guère plus de la moitié des étudiants inscrits en première année de licence sont admis dès la fin de leurs études secondaires. Sur les effectifs restants, 50 pour cent ont déjà suivi des études tertiaires et ont vraisemblablement des besoins différents de ceux des étudiants qui sortent tout juste de l'enseignement secondaire. Au Royaume-Uni, plus d'un tiers des étudiants à temps plein préparant un premier diplôme possèdent des titres autres que le diplôme des "A-Level" ; le Council for Industry and Higher Education (CIHE) estime qu'à terme les titulaires de ce diplôme de fin d'études secondaires (filière "classique"), devraient représenter environ la moitié des nouveaux étudiants admis dans l'enseignement tertiaire, l'autre moitié étant composée principalement des titulaires des General National Vocational Qualifications (GNVQ).

Toute politique visant à favoriser l'accès à l'enseignement tertiaire doit prendre en compte les besoins des individus tout au long de leur vie et non pas seulement au sortir de l'enseignement secondaire. Comme on le verra dans la section suivante, dans certains pays, la moitié environ des nouveaux étudiants accueillis dans l'enseignement tertiaire ont plus de 25 ans. Les voies d'accès empruntées par ces adultes ne sauraient désormais être considérées comme une question secondaire ; en réalité, elles ne manqueront pas d'influer sur la mission et la nature du système tout entier.

5.4 LE PROFIL DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Les étudiants admis dans l'enseignement tertiaire sont issus de milieux sociaux très divers. Au fil des ans, les caractéristiques des

personnes souhaitant entreprendre des études tertiaires se sont diversifiées en raison des changements intervenus dans les objectifs de l'action gouvernementale, dans le volume d'enseignement post-obligatoire dispensé, dans les politiques de protection sociale ainsi que dans les conditions et les perspectives d'emploi. Les profils des nouveaux étudiants font apparaître en particulier trois tendances qui méritent d'être signalées.

Les étudiants fréquentant l'enseignement tertiaire appartiennent à tous les milieux sociaux et à tous les groupes ethniques, mais les catégories socio-économiques aisées restent plus largement représentées.

Bien que sous-représentés dans l'enseignement tertiaire, les étudiants issus de milieux socio-économiques moins favorisés constituent un groupe important. Dans la plupart des pays, leur effectif s'est accru en nombre, sinon en proportion, à mesure que l'enseignement tertiaire se développait. Il n'existe aucun indicateur fiable et comparable à l'échelle internationale de la structure des effectifs par catégorie sociale. Toutefois, à l'échelon national, on constate que les étudiants issus de la classe ouvrière sont en général nettement plus nombreux (même s'ils sont encore sous-représentés) dans les formations courtes que dans les formations longues et dans les filières à orientation professionnelle que dans les programmes d'enseignement général.

Au Danemark, par exemple, une étude longitudinale sur les parcours d'une cohorte de jeunes qui avaient 14 ans en 1968, montre que, parmi ces mêmes personnes considérées 24 ans plus tard (c'est-à-dire à 38 ans), 14 pour cent seulement de celles qui avaient fait des études longues étaient issues de la classe ouvrière contre 30 pour cent des personnes ayant suivi des formations courtes. Toutefois, comme la classe ouvrière représentait 37 pour cent de la population soumise à enquête, cette catégorie sociale était sous-représentée même dans les filières courtes. Les professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées qui constituaient 7 pour cent de la population examinée, étaient légèrement surreprésentées dans les formations courtes (8 pour cent d'étudiants) et l'étaient très largement dans les cycles longs (29 pour cent)².

Cela étant, la scolarisation de masse a-t-elle réduit l'écart entre les catégories socio-économiques situées en haut et en bas de l'échelle? Les observations à cet égard sont contrastées.

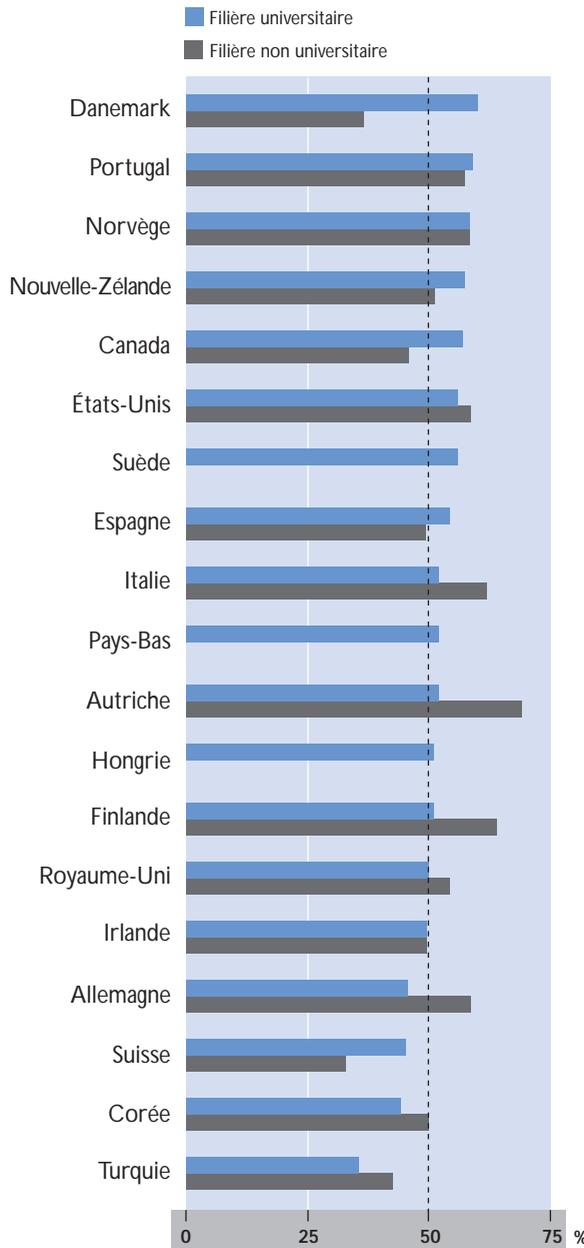
- Aux États-Unis, les écarts se sont en réalité creusés depuis les années 70. Entre 1977-79 et 1991-93, le taux de scolarisation des jeunes de 18 et 19 ans issus de familles appartenant au quartile de revenu supérieur, est passé de 69 à 75 pour cent, tandis que celui des jeunes classés dans le quartile inférieur est demeuré stable à 26 pour cent (Kane, 1995).
- Au Japon, la tendance est moins nette : entre 1980 et 1990, la part des jeunes appartenant aux deux quintiles de revenu inférieurs dans les effectifs de l'enseignement tertiaire est restée constante alors qu'au cours de la décennie précédente, elle était passée de 27 à 36 pour cent (les établissements assurant des formations spécialisées ne sont pas pris en compte) (Kaneko et Kitamura, 1995).

De nombreux facteurs influent sur la scolarisation des personnes venant de milieux moins favorisés. Un nombre croissant de jeunes et d'adultes appartenant à ces catégories sociales suivent des formations post-obligatoires de plus en plus variées au lieu de faire des études tertiaires normales. L'introduction de méthodes pédagogiques nouvelles dans tout le système éducatif peut permettre aux étudiants potentiels issus de certaines catégories socio-économiques d'accéder plus facilement que par le passé à ce type d'études.

Toutefois, dans la mesure où certains pays comme l'Australie, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni exigent une participation financière plus importante des étudiants (ainsi que de tiers) ou envisagent de le faire pour financer une partie du coût de l'enseignement tertiaire, les personnes venant de milieux moins favorisés risquent d'hésiter davantage à s'engager dans cette voie. Pour que les études tertiaires ne paraissent plus inabordable, il est envisagé dans les propositions budgétaires actuelles aux États-Unis des allègements fiscaux qui constitueraient une "garantie" transparente de financement public fédéral suffisante pour couvrir les frais de scolarité minimums de tous ceux qui ont le désir et les capacités de suivre un enseignement tertiaire. Les États-Unis et d'autres pays où sont perçus des droits de scolarité s'efforcent

2. Dans cette étude, les "professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées" regroupent toutes les personnes dont la profession exige un haut niveau de connaissances, notamment les ingénieurs, les enseignants et les bibliothécaires, les médecins, chirurgiens, vétérinaires et dentistes, et les architectes (voir Hansen, 1996).

Figure 5.3a
Femmes s'inscrivant dans l'enseignement tertiaire
En pourcentage des nouveaux inscrits, 1995



Dans la majorité des pays, la plupart des nouveaux inscrits sont des femmes...

Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction du taux d'entrée à l'université.

d'atténuer encore le risque de voir le taux de fréquentation baisser parmi les catégories socio-économiques peu favorisées. Ils accordent ainsi aux étudiants une aide financière correspondant à leurs besoins, diffèrent le remboursement ou bien annulent leur dette si, une fois diplômés, les bénéficiaires perçoivent des revenus inférieurs à un certain seuil.

Pour des raisons qui leur sont propres, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont favorisé la création d'établissements d'enseignement tertiaire distincts, financés sur fonds publics, pour répondre aux besoins et intérêts spécifiques de certains jeunes et adultes appartenant à des minorités bien définies (les Amérindiens et Afro-américains, et les Maoris). On trouve déjà un nombre appréciable d'étudiants issus de ces minorités dans les formations et les établissements ouverts à l'ensemble des jeunes et des adultes, mais globalement leurs taux de scolarisation demeurent assez faibles.

Les effectifs de l'enseignement tertiaire sont à présent constitués en majorité de femmes dont la présence varie cependant beaucoup selon les filières.

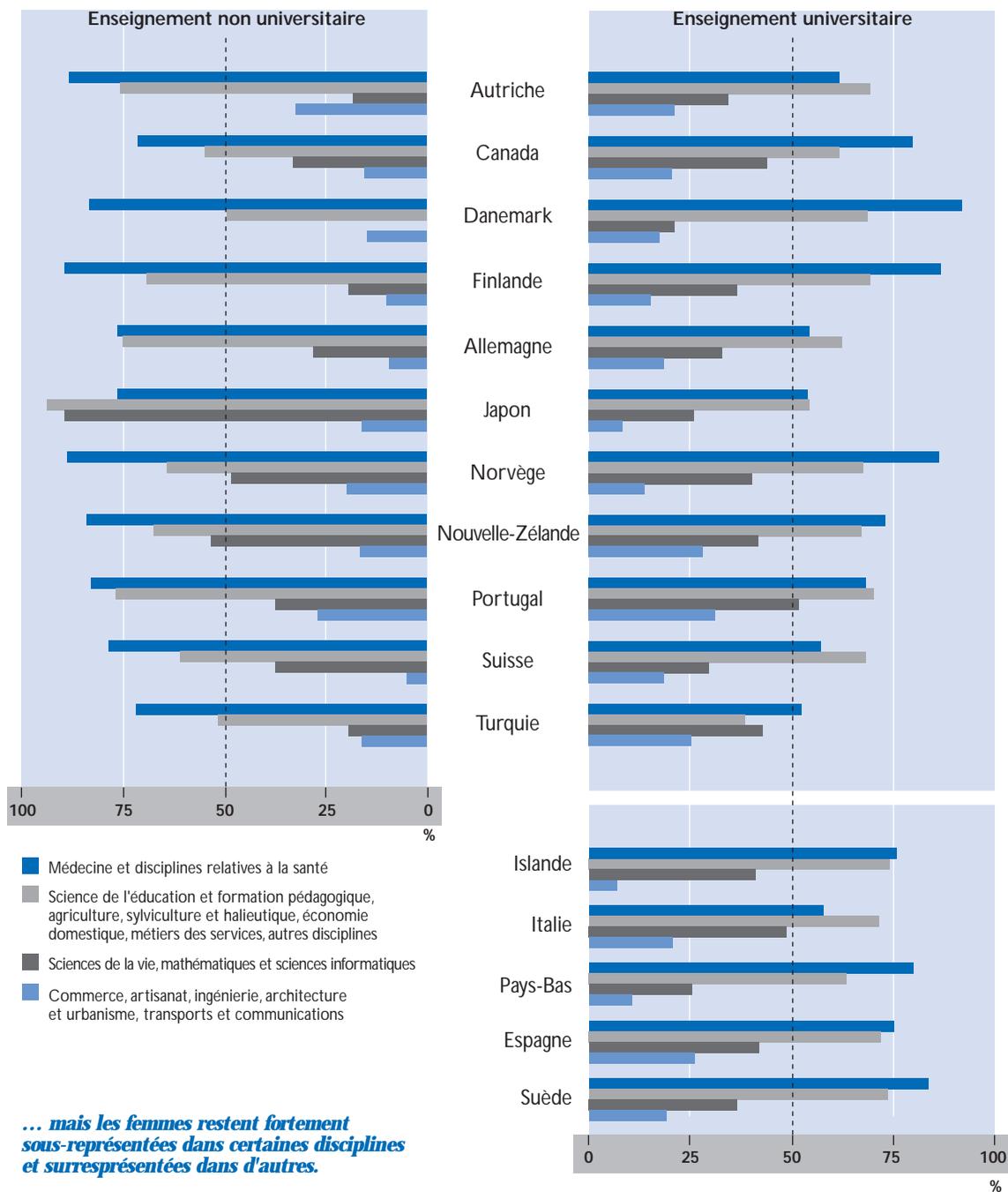
Si l'évolution de la composition des effectifs de l'enseignement tertiaire selon l'origine sociale a été au mieux limitée, le changement intervenu dans leur répartition selon le sexe a été spectaculaire. Il ressort en effet de la figure 5.3a que, dans la plupart des pays de l'OCDE, les femmes constituent à présent la majorité des effectifs.

La progression de la fréquentation féminine a été favorisée par les taux élevés de réussite des filles en fin d'études secondaires, en particulier dans les filières générales qui, dans un certain nombre de pays, conduisent le plus souvent à l'enseignement tertiaire. De fait, dans 16 des 18 pays mentionnés dans la figure 5.2a, les filles ont plus de chance que les garçons d'achever le deuxième cycle du secondaire dans les filières d'enseignement général. (Les deux pays qui font exception sont la Corée et la Turquie.) Dans certains pays, cette situation tient, semble-t-il, au fait que les garçons s'engagent plus souvent dans des filières professionnelles: c'est le cas en Norvège où 50 pour cent de filles et 38 pour cent de garçons obtiennent un diplôme d'études secondaires générales. Dans d'autres pays, on retrouve cet écart entre garçons et filles alors même que l'enseignement professionnel est relativement peu développé. On peut à cet

Figure 5.3b

Taux de féminisation de certaines disciplines

Pourcentage de femmes parmi les nouveaux inscrits dans certaines disciplines, 1995



Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.
Données de la Figure 5.3b : page 114.

égard citer l'exemple de l'Irlande où 96 pour cent de filles contre 83 pour cent de garçons achèvent leurs études secondaires générales de deuxième cycle.

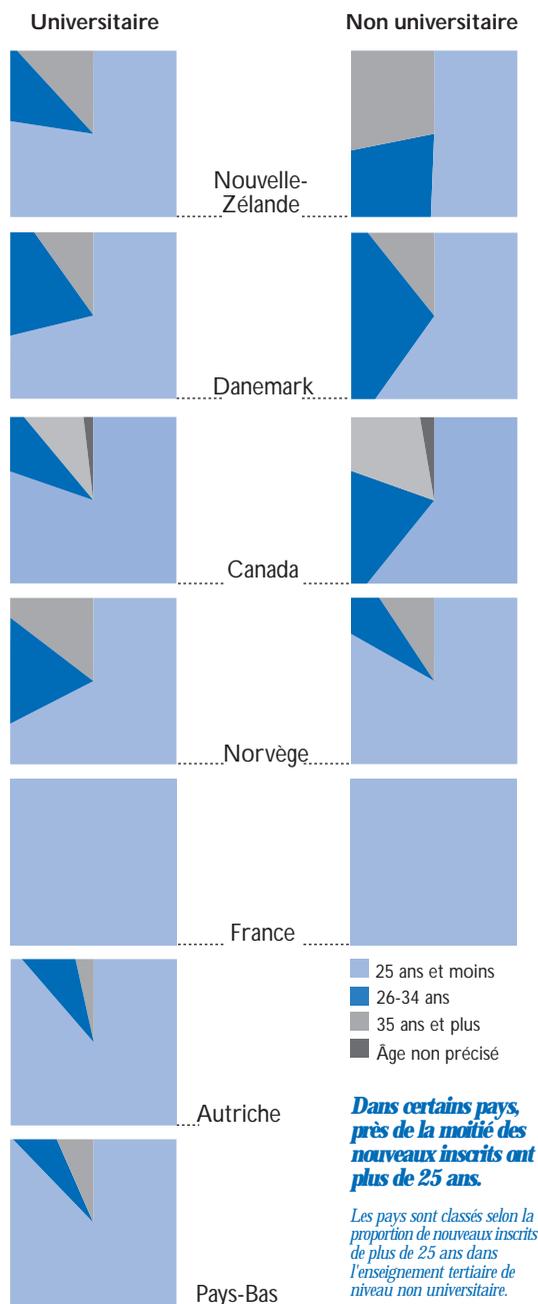
La répartition entre hommes et femmes varie considérablement selon les domaines d'étude. Les disciplines qui attirent le moins les femmes sont les sciences naturelles, les spécialités industrielles et les sciences de l'ingénieur. Les jeunes filles s'inscrivent plus fréquemment dans des filières liées aux métiers de la santé, à l'éducation, aux sciences sociales et aux sciences du comportement (figure 5.3b). Dans certains pays, les formations dans ces domaines sont assurées en dehors des universités, et les effectifs sont souvent fonction des capacités d'accueil et des estimations des pouvoirs publics quant à la quantité de main-d'oeuvre hautement qualifiée nécessaire ou souhaitée. Par conséquent, au Danemark par exemple, les jeunes filles auront peut-être moins de chances que les jeunes gens d'intégrer la filière ou l'établissement qu'elles ont choisi en premier. Les jeunes filles représentent en revanche un important gisement de matière grise qui pourrait être attiré dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques de l'enseignement tertiaire où les capacités d'accueil sont supérieures aux effectifs inscrits. Cette possibilité est particulièrement séduisante dans les pays où le nombre de diplômés dans ces disciplines est jugé insuffisant par rapport à celui qui serait nécessaire pour étayer à moyen terme un développement économique équilibré. Des mesures ont été prises au Danemark et ailleurs pour influencer sur les choix des jeunes filles.

Dans certains pays, près de la moitié des étudiants accédant à l'enseignement tertiaire ont plus de 25 ans, mais cette proportion varie beaucoup selon les pays.

Avec la scolarisation des adultes, une révolution "tranquille" est en train de s'opérer dans le profil des étudiants du tertiaire. La figure 5.4 montre que, dans quelques pays, près de la moitié des étudiants accèdent pour la première fois à ce niveau d'enseignement après l'âge de 25 ans. Toutefois, il ne s'agit nullement d'une tendance générale. Dans plusieurs pays, moins d'un étudiant sur cinq a plus de 25 ans; c'est le cas en Autriche et aux Pays-Bas. En France, presque tous les étudiants arrivant dans l'enseignement tertiaire ont moins de 25 ans.

Figure 5.4

Nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire par groupe d'âge, 1995



La surface de chacun des carrés est égale en taille aux valeurs estimées du tableau correspondant de l'Annexe statistique.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Données et notes de la Figure 5.4 : page 114.

Dans les pays où la scolarisation des adultes a progressé, c'est dans une large mesure parce que ceux-ci préféreraient attendre avant d'entreprendre des études tertiaires, souhaitaient avoir une "deuxième chance" ou estimaient devoir améliorer leurs qualifications, et non parce que les pouvoirs publics avaient pris des mesures spécifiques pour inciter les adultes à reprendre leurs études. Toutefois, dans certains cas, l'action gouvernementale a effectivement joué un rôle : en Suède, durant les années 80, le dispositif dit "25:4", qui réservait des places dans l'enseignement tertiaire aux personnes ayant moins de 25 ans et quatre années d'expérience professionnelle, a attiré un nombre d'adultes plus important qu'auparavant. L'Australie et le Royaume-Uni ont mis en place depuis plusieurs années des mécanismes d'admission spéciaux pour les adultes. Ces pays, de même que le Japon, proposent aussi des formations dans le cadre de l'université pour tous. En Nouvelle-Zélande, les adultes peuvent depuis longtemps accéder aux études tertiaires sans diplôme d'études secondaires. De fait, l'accroissement des effectifs adultes a fait naître une telle inquiétude au sujet des taux d'inscription des jeunes que le gouvernement néo-zélandais a mis en place un dispositif incitatif fondé sur le "droit d'étudier" qui consiste à majorer le financement public dont bénéficient les établissements d'enseignement tertiaire pour tout étudiant de moins de 22 ans qui s'inscrit pour la première fois.

Les raisons pour lesquelles les adultes sont beaucoup moins scolarisés dans certains pays que dans d'autres sont complexes et tiennent aux structures et aux traditions nationales. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suisse, de nombreux programmes de formation professionnelle et d'apprentissage assurent une solide préparation à la vie professionnelle et sont sanctionnés par de bons diplômes; aussi la nécessité d'entreprendre ultérieurement des études tertiaires par les voies classiques se fait-elle moins sentir. Dans ces pays, nombreux sont les adultes qui suivent déjà des formations liées à l'emploi en dehors des circuits institutionnalisés ainsi que d'autres types de formation. Cette situation pourrait cependant changer car les jeunes ayant obtenu des diplômes professionnels après la scolarité obligatoire sont de plus en plus nombreux à chercher à accéder à l'enseignement

tertiaire: en Allemagne, d'après les estimations, 40 pour cent des élèves suivant une formation professionnelle en alternance finissent par entreprendre des études tertiaires.

Il est possible que l'éventail des âges s'élargisse encore à mesure que l'enseignement tertiaire s'ouvrira à tous, indépendamment de l'âge. Cette ouverture laisse aux individus une plus grande liberté pour déterminer le meilleur moment de s'engager dans des études tertiaires.

5.5 MESURES PRISES DU CÔTÉ DE L'OFFRE

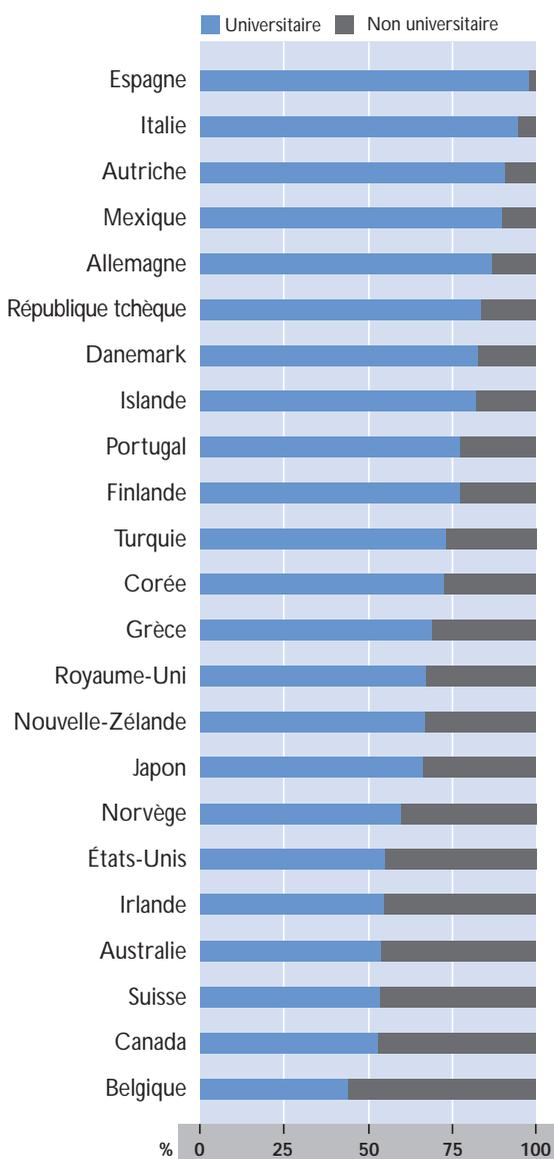
Face à la scolarisation massive et aux nouveaux types de demande d'enseignement tertiaire, de nombreuses formules ont été mises en place. La diversification de l'enseignement a pris différentes formes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements. Elle a notamment consisté à créer un plus grand nombre d'établissements et de programmes "non universitaires", à décloisonner les programmes entre les différents secteurs, à mieux coordonner les formations, à mettre en réseau les établissements et les programmes, à recourir au "franchisage" ou au télé-enseignement.

La création et l'expansion de programmes "non universitaires" qui élargissent le champ des formations offertes aux étudiants donnent une idée de cette diversité. On constate d'après la figure 5.5 (page 88) que, dans certains pays, environ la moitié des étudiants dans le premier cycle du tertiaire suivent ces programmes qui privilégient davantage la mise en pratique des acquis et surtout les liens avec le monde du travail. Les formations non universitaires attirent tout particulièrement les adultes parce qu'elles sont de courte durée et offrent des modalités plus souples : études à temps partiel, cours du soir, formation en milieu professionnel et télé-enseignement. Ces programmes sont parfois considérés comme le prolongement dans le tertiaire de l'enseignement technique et professionnel dispensé dans le secondaire. L'Autriche, la Finlande, l'Italie, le Mexique et la République tchèque ont entrepris ou envisagent des réformes en vue de créer des établissements et des programmes spécifiques de ce type.

Quelle que soit la mission des structures existantes, de grandes simplifications ont été introduites dans le système rigide des filières

Figure 5.5

Parts respectives de l'enseignement universitaire et d'autres types d'enseignement tertiaire
 Pourcentage d'inscrits dans l'enseignement tertiaire non universitaire par rapport au total des effectifs, premier cycle, 1995



La proportion d'inscrits dans l'enseignement universitaire varie de la grande majorité des étudiants dans certains pays à près de la moitié dans d'autres.

Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction du pourcentage d'inscrits dans l'enseignement universitaire.

qui, dans certains pays, avaient tendance à fermer l'accès à l'enseignement tertiaire aux élèves de l'enseignement secondaire professionnel ou à orienter les élèves issus de telle ou telle série du secondaire vers des sections correspondantes de l'enseignement tertiaire. Il ressort de la figure 5.6 que si certains diplômes ont plus de chances que d'autres de conduire à des formations tertiaires particulières, la correspondance est loin d'être précise. En France, par exemple, si environ 85 pour cent des titulaires du baccalauréat général entrent à l'université ou dans des classes préparatoires aux Grandes écoles, 15 pour cent choisissent des formations courtes, à vocation professionnelle, proposées par les instituts universitaires de technologie (IUT) ou par les sections de techniciens supérieurs (STS) des lycées. A l'inverse, si environ 70 pour cent des titulaires du baccalauréat technologique s'engagent dans des formations tertiaires correspondant à leur diplôme (IUT et STS), près de 30 pour cent s'inscrivent à l'université. En Allemagne et au Japon, on observe des tendances analogues; par exemple, environ un cinquième des diplômés japonais des filières professionnelles de l'enseignement secondaire de deuxième cycle entrent à l'université.

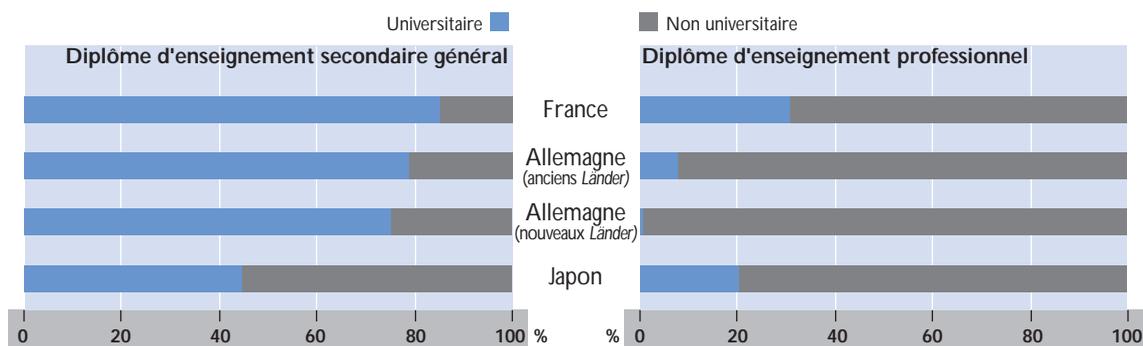
Ces "changements de voie" peuvent être observés directement dans les pays où l'enseignement tertiaire est compartimenté en différentes catégories d'établissement, mais les systèmes "unitaires" caractérisés par un seul type d'établissement offrent aussi une plus grande souplesse, même si elle est moins visible. Dans les systèmes aussi bien compartimentés qu'unitaires, on note une diversité croissante des programmes et des modalités d'organisation tant dans les établissements qu'entre établissements, quel que soit leur secteur d'activité ou leur statut. Presque partout, la distinction entre système universitaire et système non universitaire s'estompe. Il est courant que différents types d'établissement proposent des formations qui, sans assurer le même cursus, pourraient déboucher sur des emplois similaires— c'est le cas, par exemple, dans les domaines du commerce et de l'informatique en Belgique (Communauté flamande), aux États-Unis, en France, au Japon et en Nouvelle-Zélande, ainsi qu'en Australie et au Royaume-Uni.

Beaucoup de pays disposent d'un éventail plus large que jamais d'établissements et de

Figure 5.6

Qualifications à l'entrée dans l'enseignement tertiaire et type de filière

Premières orientations, dans certains pays et pour diverses années



Note : France : l'enseignement universitaire englobe les classes préparatoires aux Grandes Écoles ; Japon : l'enseignement non universitaire englobe les établissements d'enseignement post-secondaire. Les destinations dans l'enseignement tertiaire autres que les universités (telles qu'elles sont définies ici) sont diverses : les *Fachhochschulen* en Allemagne ne correspondent pas aux écoles professionnelles spéciales au Japon ni aux Instituts universitaires de technologie ou aux Sections de techniciens supérieurs des lycées en France.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Données de la Figure 5.6 : page 115.

En général, les étudiants de l'enseignement général s'inscrivent à l'université, tandis que ceux issus de l'enseignement professionnel s'inscrivent dans d'autres filières. Toutefois, une proportion non négligeable d'étudiants suivent des filières atypiques.

Les pays sont classés selon les proportions de diplômés de l'enseignement secondaire général.

programmes qui accueillent des effectifs plus nombreux, aux intérêts et aux aptitudes plus divers. On en trouvera des exemples dans l'encadré 5B (page suivante). Certes, les innovations de ce type sont bien souvent trop récentes pour avoir fait leurs preuves, mais elles témoignent des efforts considérables déployés par les systèmes et les prestataires pour répondre à la demande tant des individus que de la société.

Un aspect important de l'évolution récente de la scolarisation qui passe souvent inaperçu, est que, dans bien des cas, les nouveaux itinéraires qui se créent sont le résultat non pas tant des mesures délibérées prises par les autorités éducatives que des choix opérés par les étudiants eux-mêmes. Ces choix sont le reflet de stratégies visant à tirer parti des possibilités offertes qui répondent le mieux aux intérêts et besoins de chacun. On trouvera dans l'encadré 5C des exemples de ces nouveaux itinéraires "spontanés" qui apparaissent dans l'enseignement tertiaire.

Certes, la diversité croissante des formations offertes traduit déjà la volonté de répondre à la demande, mais de nombreux pays devraient

renforcer et étendre les mesures prises dans ce sens. D'une part, ils peuvent encourager les prestataires à multiplier les voies d'accès, les possibilités de sortie et la mobilité dans l'enseignement tertiaire (en recourant davantage, par exemple, au transfert d'unités de valeur et aux modules). D'autre part, ils peuvent mettre en place de larges dispositifs pour permettre aux étudiants de suivre plus facilement d'autres itinéraires et filières. Ces dispositifs doivent s'inscrire dans une stratégie globale: les accords conclus entre établissements sur la validation, notamment, ne doivent pas empêcher l'instauration de mécanismes de portée régionale ou nationale qui garantissent la qualité et prévoient des normes ainsi que les modalités d'évaluation et de validation des connaissances acquises.

5.6 L'ABANDON EN COURS D'ÉTUDES

L'inquiétude suscitée par l'échec et l'abandon en cours d'études n'a fait que croître à mesure que les effectifs augmentaient et se diversifiaient. Face aux mutations économiques et sociales, il est nécessaire de modifier l'orientation des premières années de l'enseignement tertiaire

Encadré 5B

LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

La diversité dans le système unitaire suédois. Bien que les établissements d'enseignement se différencient par leur nature et leurs programmes, tous fonctionnent selon les mêmes grandes orientations et sur les mêmes bases de financement. La diversité et la spécificité des programmes sont garanties et renforcées grâce à une réflexion menée dans les collèges universitaires à vocation régionale et à la coopération fructueuse qui s'est instaurée entre eux ; c'est grâce à cette coopération, par exemple, que des professeurs de l'Université d'Uppsala enseignent au Collège universitaire d'Örebro. Ce système permet à chacun des établissements de développer ses spécificités tout en étant profitable pour les étudiants et les enseignants des deux institutions.

L'élargissement de l'enseignement tertiaire en Nouvelle-Zélande. Les établissements d'enseignement secondaire peuvent être autorisés à proposer des modules de formation tertiaire ; les établissements concernés ont généralement établi des liens avec les universités ou les "polytechnics" (instituts d'enseignement supérieur) de leur région et peuvent ainsi coopérer avec leurs enseignants. L'État finance les établissements d'enseignement secondaire en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans ces modules.

L'institution d'une licence au Danemark. Le ministère de l'Éducation a approuvé et soutenu la création d'une licence à préparer en trois ans qui constituera désormais le premier grade décerné dans les universités à la place de la maîtrise, plus courante, obtenue au bout de cinq à six années d'études. Cette innovation a été introduite avec succès dans les écoles d'ingénieurs et de commerce. Pour faire mieux accepter ce diplôme, le cursus conduisant à la licence sera assorti d'un module d'enseignement de six mois "à vocation professionnelle" et une passerelle sera établie à titre expérimental entre la formation initiale des enseignants et l'enseignement scientifique universitaire.

L'initiation pratique au travail au Royaume-Uni. Le projet du gouvernement intitulé "Enterprise in Higher Education" et les travaux des "Training Enterprise Councils" ont eu pour effet de favoriser l'instauration de partenariats constructifs en matière de formation. Ce système de coopération permet aux étudiants de mettre en pratique, dans le cadre d'un travail, ce qu'ils ont appris durant leur scolarité (l'expérience et les connaissances acquises étant souvent évaluées et validées) ; il offre également un avantage supplémentaire à l'entreprise ou à l'organisation concernée.

La nouvelle filière d'enseignement tertiaire en Suisse. Pour faire face à la réduction du nombre de place d'apprentis et à l'accroissement de la demande d'enseignement tertiaire, et pour rendre l'enseignement professionnel supérieur plus attrayant pour les étudiants les plus doués ayant suivi une formation pratique, la Suisse a instauré un nouveau diplôme d'études secondaires de deuxième cycle (*Berufsmaturität*/maturité professionnelle). Celui-ci donne accès aux *Fachhochschulen* (hautes écoles spécialisées) récemment créées. Le secteur non universitaire déjà bien développé, mais hétérogène, qui jusqu'ici comprenait des établissements de statut et de niveau différents, est progressivement réorganisé.

pour passer d'un système sélectif à un système intégrateur. Dans cette perspective, l'abandon et l'échec peuvent être perçus comme des indicateurs du degré d'adaptation de l'enseignement tertiaire aux intérêts et au bagage des étudiants. Plus précisément, il y a lieu de s'inquiéter du coût direct de l'échec et de l'abandon en cours d'études. En Belgique (Communauté flamande), on estime que si les taux de réussite aux examens de fin d'année augmentaient de 60 pour cent, il faudrait en moyenne environ un cinquième d'année en moins pour obtenir un diplôme

universitaire par rapport aux programmes de 4 à 5 ans (plus longs pour les études de médecine).

Les taux d'abandon estimés varient considérablement: entre 6 à 13 pour cent au Royaume-Uni, 23 pour cent au Danemark, 29 à 31 pour cent en Allemagne et 64 pour cent en Italie. Le Japon se situe dans le bas de cette fourchette et les États-Unis à peu près au milieu.

Ces chiffres ne donnent pas une idée exacte de la situation ni du vécu de ceux qui ont abandonné leurs études. En Italie, par exemple, on estime

Encadré 5C

LA DIVERSIFICATION DES QUALIFICATIONS GRÂCE AUX CHOIX OPÉRÉS PAR LES ÉTUDIANTS

Doubles diplômes en Australie. Les doubles diplômes ou les diplômes combinés obtenus dans une même université, qui existent depuis longtemps en lettres et en droit, suscitent un intérêt grandissant. De plus en plus souvent, les doubles diplômes sanctionnent des études de commerce associées à des études d'ingénieur ou à une formation d'enseignant. Leur préparation prend généralement cinq ans au lieu des trois années d'études à plein temps qu'exige le premier diplôme général, ou quatre années requises pour obtenir un "honours degree".

Itinéraires suivis dans l'enseignement tertiaire en France. Les étudiants qui suivent avec succès un premier cycle d'études, quelle que soit la discipline, sont admis à poursuivre leurs études. De ce fait, les étudiants français empruntent des voies diverses pour obtenir des diplômes de niveau supérieur. La proportion de diplômés des instituts universitaires de technologie (IUT) et des sections de techniciens supérieurs (STS) des lycées, qui poursuivent leurs études, s'est accrue au fil des ans ; en 1992, près des deux tiers des titulaires d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) et les deux cinquièmes des titulaires d'un BTS (brevet de technicien supérieur) poursuivaient leurs études, principalement de deuxième cycle, à l'université, dans des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce. Ces proportions, plus élevées que prévu, ont influé dans une certaine mesure sur la nature de l'enseignement dispensé durant le premier cycle d'études. Par conséquent, les titulaires du baccalauréat technologique ou professionnel qui ne trouvent de place ni dans les IUT ni dans les STS se lancent dans des études universitaires auxquelles ils peuvent librement accéder. On recense au moins une dizaine d'itinéraires différents menant au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Les divers parcours choisis entraînent des coûts par étudiant variant de 166 500 FF à 376 800 FF, fourchette qui reflète des différences tant dans le coût annuel par étudiant des diverses composantes des études que dans le nombre moyen d'années effectivement requis pour aller jusqu'au bout des études (compte tenu des redoublements ou de la prolongation d'une année)³.

Diplômes multiples aux Pays-Bas. Les étudiants néerlandais ont le choix entre les établissements d'enseignement professionnel supérieur (HBO) et les universités qui, les uns et les autres, assurent des formations préparant, généralement en quatre ans, à un premier diplôme. Depuis l'adoption en 1988 d'une loi autorisant les diplômés des HBO à préparer un diplôme universitaire plus rapidement, un nombre croissant d'étudiants suivent à présent ces filières afin d'obtenir les deux diplômes. Ces formations universitaires courtes, sanctionnées par un diplôme, n'ont plus d'existence légale et les financements dont elles bénéficient sont maintenant limités dans le temps. Toutefois, les enquêtes menées aux Pays-Bas montrent que le désir de "collectionner" des diplômes pourrait bien s'accroître dans la mesure où les étudiants et leurs familles voient dans cette pratique un moyen de se ménager des ouvertures et de modifier leurs choix, et considèrent la poursuite d'études supérieures comme une activité importante et une authentique expérience.

Séminaires et ateliers organisés par des associations d'étudiants au Portugal. Pour tenir compte notamment de la diversification des emplois offerts aux diplômés, les étudiants portugais participent à des séminaires, ateliers et activités consacrés à divers thèmes, comme la recherche d'un emploi, l'initiation pratique au travail, l'entrepreneuriat et l'initiation à l'informatique. Dans certaines universités, ces activités sont organisées par les associations d'étudiants.

Coordination et transfert d'unités de valeur ("credits") aux États-Unis. Les "community colleges" offrent aux jeunes et aux adultes des modules de formation qui leur servent de passerelles pour entrer dans des établissements préparant à la licence. En Virginie, grâce à une politique de transfert appliquée à l'échelon de l'État, un "module de transfert" qui est suivi avec succès dans un "community college", garantit l'admission à un cycle d'études d'un établissement public débouchant sur la licence. Il existe un mécanisme de coordination bien rôdé entre une université publique et le "community college" de la région si bien que les effectifs qui passent à l'université sont plus importants que les effectifs de première année.

3. Voir CEREQ (1995) et Observatoire des coûts des établissements de l'enseignement supérieur (1997).

que sur les 23 pour cent de personnes qui quittent l'enseignement tertiaire au début de leurs études (soit plus d'un tiers du taux global d'abandon), beaucoup n'ont jamais assisté à un cours ou passé un examen (Moortgat, 1996). Aux États-Unis, il est de plus en plus fréquent de s'inscrire à des cursus organisés en modules sans avoir l'intention de préparer le diplôme correspondant.

Un schéma plus détaillé de l'échec et de l'abandon dans six pays européens est présenté dans la figure 5.7. Pour interpréter les résultats, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- On peut échouer en cours de route, mais obtenir malgré tout une qualification. En Belgique, où le nombre d'étudiants admis dans l'enseignement tertiaire n'est pas limité, ce qui compte, ce sont les taux de réussite en fin de première année; or, d'après les estimations, environ la moitié des étudiants inscrits pour la première fois passent avec succès les examens. Toutefois, comme les

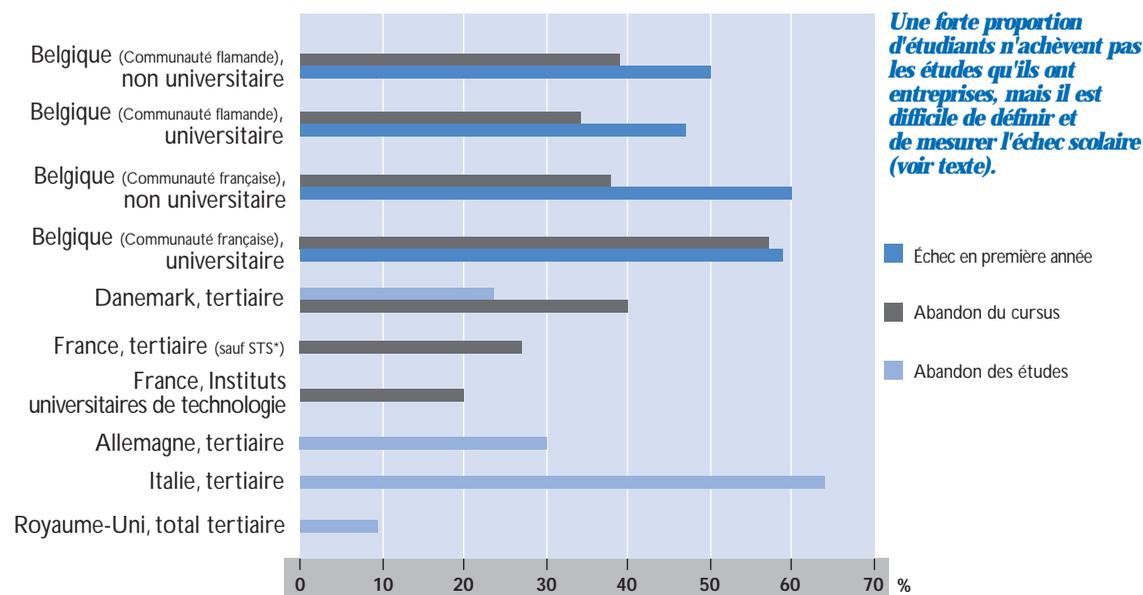
étudiants peuvent repasser les épreuves auxquelles ils ont échoué, la proportion d'inscrits qui n'achèvent pas leur premier cycle d'études, est généralement plus faible.

- Changement d'orientation et abandon en cours d'études sont deux choses différentes. Les données dont on dispose sont peu fiables, mais on estime qu'au Danemark, par exemple, si les deux tiers des étudiants préparant le premier diplôme n'achèvent pas leur cycle d'études, 15 pour cent changent de filière ou d'établissement. Par conséquent, un quart environ de ceux qui accèdent à l'enseignement tertiaire en sortent sans diplôme.
- Les taux d'abandon pourraient s'accroître au même rythme que les effectifs. Au Royaume-Uni, les taux de rétention et d'achèvement des études demeurent élevés par rapport à ceux qui sont enregistrés ailleurs, mais on se demande s'ils pourront rester avec l'expansion rapide des effectifs qui a marqué le début des années 90. Les taux d'échec ou d'abandon paraissent avoir

Figure 5.7

Taux d'abandon

Échec ou abandon dans l'enseignement tertiaire, dans certains pays et pour diverses années



* Sections de techniciens supérieurs.

Note : Du fait qu'elles proviennent de plusieurs sources, les données ne recouvrent pas les mêmes notions et n'ont pas été calculées selon les mêmes méthodes. D'autres travaux seront nécessaires pour améliorer la comparabilité des données.

Données, notes et sources de la Figure 5.7 : page 116.

augmenté, notamment en Belgique (Communauté française) et en Allemagne depuis 1970 environ jusqu'au début des années 90. Or, ces deux pays ont connu durant la même période un accroissement des effectifs des premières années de l'enseignement tertiaire.

Les éléments d'information qui permettraient de comprendre les "abandons d'études" sont limités et disparates. Les pays n'ont pas bien défini la nature du problème qui peut d'ailleurs changer à mesure que les effectifs augmentent, et que les parcours antérieurs et les intérêts des étudiants se diversifient. L'abandon d'un cycle d'études n'est pas toujours un phénomène négatif. Il peut traduire :

- l'intention de marquer un temps d'arrêt plutôt que d'abandonner les études entreprises;
- le désir de l'étudiant de suivre simplement une formation plutôt qu'un cycle d'études complet sanctionné par un diplôme; ou
- la décision de changer d'orientation en cours de cycle.

En revanche, ce phénomène peut indiquer que :

- l'étudiant n'a pas réussi à obtenir le diplôme recherché; ou que
- les options, les itinéraires ou les types d'enseignement proposés ne sont pas suffisamment diversifiés pour cadrer avec le bagage et les intérêts des étudiants.

Il est donc difficile d'en tirer des conséquences pour l'action gouvernementale. Le schéma de l'échec et de l'abandon d'études varie dans les pays selon le programme, la qualification au sortir du secondaire, l'origine sociale et l'âge. Les problèmes qui expliquent ce schéma ne sont pas encore bien cernés: en France et en Belgique (Communauté flamande), par exemple, les étudiants ayant suivi un enseignement technique ou professionnel dans le secondaire risquent davantage d'échouer dans leurs études universitaires que dans des formations courtes non universitaires. Aux États-Unis, des chercheurs ont constaté que les étudiants les moins bien préparés (d'après les notes qu'ils ont obtenues dans le secondaire et aux examens d'admission à l'université) ont cinq fois plus de chances d'abandonner leurs études que les étudiants les plus brillants. Les taux d'abandon varient d'un programme et d'un établissement à l'autre selon le degré de préparation des étudiants. Les cycles d'études fréquentés par un plus grand nombre d'étudiants mal préparés accusent généralement des taux d'abandon plus élevés – mais il ne faut

pas toujours incriminer ces programmes car parfois ils réussissent mieux à retenir ce type d'étudiants que d'autres programmes dans lesquels les étudiants de faible niveau sont moins nombreux.

Si on s'oriente de plus en plus à l'avenir vers une mise en oeuvre progressive d'une stratégie d'apprentissage tout au long de la vie, le remède contre l'échec devrait consister non pas à diriger les étudiants vers des filières étroites censées correspondre à leurs aptitudes, mais à leur proposer un plus large choix de formations et à leur apporter un meilleur soutien. Il faut en particulier développer des activités de conseil et des méthodes pédagogiques adaptées aux étudiants qui n'ont pas suivi les itinéraires classiques, qui sont plus âgés ou qui viennent de milieux moins bien représentés.

5.7 CONCLUSIONS

Pour contribuer à la mise au point d'une stratégie adéquate face à l'accroissement des effectifs dans l'enseignement tertiaire, les pouvoirs publics doivent prendre en compte les multiples intérêts et besoins nouveaux d'une population estudiantine plus nombreuse et plus diversifiée que dans le passé par l'âge, l'origine sociale et le bagage scolaire. Il n'existe pas encore d'indicateurs internationaux susceptibles de refléter cette diversité. Ce qui manque surtout, ce sont des données comparatives sur les caractéristiques et les choix des étudiants. Les indicateurs dont on dispose ont pour la plupart été élaborés à partir de données relatives aux cycles d'études ou aux établissements, et ne fournissent donc pas le type d'informations dont on a besoin pour mieux comprendre les choix délibérés, comme le changement d'orientation, l'abandon temporaire ou définitif d'un cycle d'études et la combinaison de plusieurs filières.

Les dispositifs mis en place en Australie, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, entre autres, devraient permettre d'entériner ces choix, sinon les favoriser. Devant la pression de la demande émanant tant des individus que de la société, il faut réorienter les politiques et les pratiques en privilégiant l'intégration plutôt que la sélection. Pour répondre à la demande, il faudra offrir des prestations appropriées et efficaces, conçues à l'échelon des systèmes, des établissements et des programmes et propres à encourager la fréquentation des établissements d'enseignement tertiaire ainsi qu'à réduire le taux d'échec. Certains pays Membres commencent à

oeuvrer dans ce sens, comme en témoignent leurs pratiques actuelles et leurs nouvelles initiatives, mais ils pourraient – et devraient – faire plus.

De cette analyse, on peut tirer plusieurs conclusions importantes quant à l'action gouvernementale. Les pouvoirs publics et les systèmes d'enseignement tertiaire devront en particulier s'attacher à :

- améliorer la qualité de l'enseignement et veiller à ce que tous les jeunes maîtrisent les savoirs fondamentaux durant leurs études secondaires;
 - favoriser et préserver la diversité des formations en influant sur le contenu des programmes ainsi que sur les modes d'enseignement et d'apprentissage, tant au sein des établissements qu'entre eux;
 - rompre avec l'orientation des étudiants vers des filières déterminées en ménageant une plus grande souplesse dans les itinéraires
- suivis par les étudiants, tant en théorie qu'en pratique, et en réduisant la nécessité de "revenir sur ses pas" en cas de réorientation ;
 - laisser à chacun le choix du moment pour débiter des études tertiaires en fonction de ses aptitudes, de ses intérêts et de ses besoins;
 - contrebalancer cette plus grande souplesse par des services adéquats d'information et de conseil ainsi que par des programmes d'enseignement et d'apprentissage structurés pour éviter une dispersion des efforts;
 - renforcer les capacités de gestion et de direction des établissements afin de laisser à ces derniers une plus large autonomie à l'intérieur d'un cadre d'action qui encourage leur réceptivité à la demande et favorise le perfectionnement des personnels administratifs et enseignants. ■

Références

- BLACK, P.** et **ATKIN, J.M.** (1996), *Changing the Subject: Innovations in Science, Mathematics and Technology Education*, OCDE et Routledge, Paris et Londres.
- CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)** (1995), *L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur se dégrade*, Céreq B' ref, n° 107, Paris, mars.
- HANSEN, E.J.** (1996), *The First Generation of the Welfare State: A Cohort Analysis*, Danish National Institute of Social Research, Copenhague.
- KANE, T.J.** (1995), "Rising public college tuition and college entry : How well do public subsidies promote access to college?", National Bureau of Economic Research, Working Paper n° 5164, Cambridge.
- KANEKO, M.** et **KITAMURA, K.** (1995), "Towards mass higher education: Access and participation", Country Case Study - Japan, Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Culture, Tokyo.
- MOORTGAT, J.L.** (1996), *A Study of Dropout in European Higher Education*, Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- MORTENSON, T.G.** (1996), "Chance for college by age 19 by State in 1994", *Postsecondary Education Opportunity*, n°49, The Mortenson Research Seminar on Public Policy Analysis of Opportunity for Postsecondary Education, Iowa City, Iowa.
- OBSERVATOIRE DES COÛTS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** (1997), *Les DESS scientifiques : Les parcours diplômants et leurs coûts - Résultats de l'enquête sur les diplômés 1994*, Presse universitaire de Grenoble.
- OCDE** (1994), *L'Étude de l'OCDE sur l'emploi*, Paris.
- OCDE** (1996a), *Apprendre à tout âge*, Paris.
- OCDE** (1996b), *Regards sur l'éducation: Analyse*, Paris.
- OCDE** (1997a), *Éducation et équité dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- OCDE** (1997b), "Examen thématique des premières années de l'enseignement tertiaire", document, Paris.
- OCDE** (1997c), *Regards sur l'éducation - Les indicateurs de l'OCDE*, Paris.